

## CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES d'inscription à la formation

Pour pouvoir accéder à la formation proposée, le demandeur doit satisfaire aux obligations suivantes :

1. Etre habilité à enseigner « La Méthode Pilates » contre rémunération (selon le Code du Sport) en étant titulaire d'une des qualifications ci-dessous :
  - Diplôme enregistré au répertoire national des certifications professionnelles ou un diplôme étranger admis en équivalence. Ce diplôme permet d'enseigner contre rémunération des disciplines d'entretien ou de développement corporel.  
Ex : BE EGDA, Brevet d'Etat des Métiers de la Forme, Brevet Professionnel AGFF, Brevet d'Etat Sportif APT, Brevet Professionnel APT.... ainsi que certains diplômes fédéraux homologués par l'Etat (CQP ALS)
  - Diplôme Professionnel de santé : kinésithérapeutes, sage-femmes
  - Diplôme de professeur de danse (DE/CA) délivré par le Ministère de la Culture (compétences mobilisées dans l'exercice de leur fonction)
2. Disposer d'une assurance responsabilité civile.
3. S'engager à :
  - respecter les lieux et le règlement intérieur ci-dessous
  - participer activement à la formation qui lui est dispensée
  - être assidu et ponctuel, émarger sur les feuilles de présence et signaler tout changement et toute absence dans les plus brefs délais à OXALYS Formation.
  - prévenir OXALYS Formation pour toute modification ou interruption des périodes de stage et à en justifier le motif.

---

### **Pièces à joindre à la fiche d'inscription:**

- Photocopie du ou des diplômes d'Etat ou de la carte professionnelle
- Photocopie de la carte d'identité
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du Pilates.
- Le (ou les) chèque de paiement ou de caution
- Convention ou contrat individuel rempli et signé.

**Délais d'inscription** : pour participer à une session, le dossier complet doit être remis au plus tard 10 jours avant la date de début de session.

Le nombre de participants est limité à 10 et la formation peut se faire à partir de 3 personnes

---